

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3645 - Lundi 1er Juin 2020 - Prix : 200 Fc

JOURNÉE MONDIALE SANS TABAC

"Protégeons les jeunes"



Organisation
mondiale de la Santé

L'industrie du tabac cible

la génération à venir

Réagissez. #TobaccoExposed

ECONOMIE

L'AFD soutient la création d'emplois des jeunes en milieu rural

Pour aider les Comores à développer leur tissu économique, l'agence française de développement (AFD) a octroyé au gouvernement comorien un financement de 4 millions d'euros pour la mise en œuvre du projet Facilité Emploi.

L'AFD a octroyé au gouvernement comorien un financement de 4 millions d'euros pour financer la mise en œuvre du projet Facilité Emploi. Un projet qui va permettre d'améliorer les revenus des populations rurales en réduisant la dépendance alimentaire vis-à-vis des importations et d'accroître l'accès des jeunes aux nouvelles opportunités d'emploi dans le secteur agricole et du développement des services en milieu rural. « Le président de la République a pris des engagements envers les jeunes et

aujourd'hui il envoie un signal fort, à travers des actions concrètes et immédiates en faveur de l'emploi des jeunes », a introduit d'emblée Nouridine Ben Ahamad, le ministre de l'emploi et du travail. Dans cette vision, le gouvernement comorien a signé une convention de financement avec l'AFD de près de 2 milliards de francs comoriens pour mettre en œuvre le projet « Facilité emploi ». « D'autres projets de formation et insertion professionnelle vont suivre dans un avenir proche », affirme le ministre.

Selon Hassani Malik, le coordinateur du projet, le secteur des services présente un potentiel pour la création d'emplois. Le projet « facilité emploi » va orienter ses actions en plus de l'agriculture aux secteurs des services qui présentent beaucoup d'opportunités d'auto emplois

et de revenus dans des domaines tels que le transport, l'écotourisme, l'artisanat, la culture, l'informatique, les nouvelles technologies de l'information et de communication, la couture, le bâtiment, etc. Il constitue indéniablement une niche de possibilités de développement des micros et entreprises de service en milieu rural. « Le projet interviendra dans les zones rurales qui présentent des atouts pour les activités agricoles, de pêches, de l'écotourisme, de la valorisation et gestion durable de l'environnement », précise Hassani Malik.

Par des actions de renforcement des capacités, le projet Facilité Emploi interviendra également dans la structuration et la professionnalisation des organisations de la société civile pour les rendre autonomes et durables. « Les activités avancent malgré la crise sanitaire. Un appel à



manifestation d'intérêt pour la constitution d'une liste restreinte d'ONG pour l'exécution de projets ayant pour objectif la création et consolidation d'activités professionnelles en milieu rural à financer par la Facilité Emploi, est lancé », avance-t-il, avant d'ajouter que « la liste restreinte sera bientôt communiquée et les premiers financements pour-

raient intervenir en août 2020 ». La Coopération française apporte en effet tout son soutien aux initiatives permettant de venir en appui aux différents secteurs productifs de l'Union des Comores, afin de dynamiser son tissu économique.

A.O. Yazid

SANTÉ PUBLIQUE

Le nouveau code de la santé aux mais des parlementaires

Pour faciliter l'accès de la population aux soins, la ministre de la santé a présenté le 29 mai dernier aux parlementaires un projet de loi portant révision du

code de la santé publique. Ce dernier va mettre l'accent sur la Couverture Sanitaire Universelle, la mise en place de l'Assurance Maladie Généralisée, l'accès aux

soins sans difficultés et la création d'une structure nationale assurant la gestion et la réglementation des équipements biomédicaux.

Comores, un pays émergent à l'horizon 2030 et le plan stratégique de la SCA2D, plusieurs aspects ont été revus et d'autres ajoutés. L'étude s'est basée plus particulièrement sur la partie des nouveaux établissements tels que l'Occopharma, l'Anamev, le centre de transfusion sanguine, l'Agence Nationale de la Technologie Hospitalière et d'autres. A cela s'ajoute la Pharmacopée traditionnelle. Cette dernière symbolise le traitement traditionnel qui vise aujourd'hui à donner plus de place à la médecine traditionnelle compte tenu de l'évolution de la médecine moderne.

Le chapitre de la Pharmacie et ses articles portant sur l'importation des médicaments et des produits relevant du monopole pharmaceu-

tique a été aussi revu pour pouvoir se conformer à la loi portant création de l'Occopharma et la mise en place de l'ANAMEV. ce dernier va jouer son rôle de responsable du contrôle qualité des médicaments et sur les Importations. Ce projet de loi va permettre notamment l'atteinte de la Couverture Sanitaire Universelle, la mise en place de l'Assurance Maladie Généralisée, l'accès aux soins sans difficultés et la création d'une structure nationale assurant la gestion et la réglementation des équipements biomédicaux. Les décrets et arrêtés d'application vont détailler le processus de la couverture sanitaire universelle.

Andjouza Abouheir



Nouveau code de la santé.

Les États-Unis mette fin à leur relation avec l'OMS, un mauvais coup pour les pays en développement

Donald Trump a mis à exécution sa menace de se retirer de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qu'il accuse de complaisance envers Pékin. Le locataire de la Maison-Blanche a annoncé vendredi « mettre fin à la relation » entre son pays et l'OMS, qu'il accuse depuis le début de la pandémie de se montrer trop indulgente avec la Chine, où le coronavirus est apparu en décembre avant de se répandre sur la planète.

Les États-Unis, qui sont traditionnellement les premiers bailleurs de fonds de l'agence onusienne, vont « rediriger ces fonds vers d'autres besoins de santé publique urgents et mondiaux qui le méritent », a-t-il déclaré à la presse. Cette annonce survient alors que la pandémie continue de faire des ravages et de plomber l'économie mondiale.

Le directeur général de l'OMS,

Tedros Adhanom Ghebreyesus depuis 2017, a indiqué qu'il allait évaluer l'effet de la décision américaine sur le fonctionnement de l'organisation et a assuré qu'il travaillait avec ses partenaires « pour combler le manque et s'assurer qu'il n'y ait pas d'interruption de programmes ». « L'OMS ne combat pas seulement la COVID-19, a-t-il dit. Nous luttons aussi contre la polio, la rougeole, le paludisme, le virus Ebola, le VIH, la tuberculose, la malnutrition, le cancer, le diabète, les problèmes de santé mentale et de nombreuses autres maladies infectieuses. »

En prenant cette décision, selon Vincent Raynault, spécialiste de la communication politique à l'Emerson College de Boston, estime que Donald Trump vient une fois de plus chercher un coupable facile pour éviter d'assumer ses responsabilités dans la gestion

erratique de l'urgence. Ainsi « la suppression des fonds à l'OMS lui permet donc de changer temporairement le sujet de prédilection des médias d'information, mais également de mobiliser sa base électorale autour de son idée d'être plus indépendant sur le plan international, de se distancer de l'autorité des organisations internationales telles que l'ONU, l'OMC, ainsi que l'OMS. »

Cette stratégie du bouc émissaire risque d'ailleurs, selon plusieurs experts en santé publique, de fragiliser davantage les pays déjà à risque face à cette crise sanitaire sans précédent. « Le monde a plus que jamais besoin de l'OMS, a résumé Pierre Gosselin, professeur à l'Université Laval, qui préside le groupe technique d'un consortium de l'organisation internationale chargé entre autres de la modélisation de la pandémie.

Lors de crises sanitaires mondiales comme celle que traverse actuellement le monde avec la pandémie de Covid-19, l'OMS forme un comité d'urgence qui émet des recommandations au directeur général. C'est lui qui détermine la gravité de la crise (ici, une pandémie) et qui requiert, si besoin, une action internationale coordonnée. Ce dispositif date de 2005, après la propagation de l'épidémie de Sras en Chine.

Chaque État membre de l'OMS verse une contribution à hauteur de ses capacités. Un barème s'applique en fonction de la taille et du niveau de vie de chaque pays. Certains pays participent bien plus financièrement que d'autres, à l'image des États-Unis, du Japon, de la Chine de l'Allemagne et de la France, qui sont les cinq pays dont les contributions sont les plus importantes.

Les États-Unis sont le plus gros financeur de l'OMS. Le pays possède non seulement la plus grosse part de barème dans ses versements mais c'est aussi lui verse le plus de contributions volontaires pour des projets en particulier. En 2019, les États-Unis ont versé environ 500 millions de dollars à l'OMS. Cela équivaut à environ 22%, soit plus d'un cinquième de son budget.

Créée en 1948, après la Seconde guerre mondiale, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est fixé pour mission de diriger et "coordonner la santé mondiale au sein du système des Nations Unis." Concrètement, elle assiste par exemple les Pays les moins avancés, prend des mesures en temps d'épidémies ou coordonne la lutte contre le Sida à travers le monde.

Mmagaza

JOURNÉE MONDIALE SANS TABAC

" Protégeons les jeunes "

Le monde célèbre chaque 31 mai la journée mondiale sans tabac, qui met l'accent sur les dangers du tabagisme et de l'exposition à la fumée du tabac. « Protéger les jeunes contre les manipulations de l'industrie », tel est le thème retenu cette année pour célébrer cette journée. À cet effet, l'Organisation Mondiale de la Santé lance une campagne mondiale contre la commercialisation de tabac dont la finalité est

de faire contrepoids aux tactiques agressives déployées par l'industrie du tabac pour attirer une nouvelle génération de consommateurs.

Aux Comores, le bureau de l'OMS travaille avec le ministère de la santé et les ONG spécialisées pour mener à bien cette campagne de sensibilisation contre le tabagisme, notamment durant cette période de la

Covid-19, une maladie qui rend vulnérable les personnes qui ont les poumons fragiles à l'instar des fumeurs. Créer une génération qui ne soit pas exposée au tabagisme et à la fumée secondaire, ni aux décès et aux maladies qu'ils provoquent, tel est l'objectif affiché par cette organisation mondiale.

Dans le monde, le tabagisme fait plus de 8 millions de victimes chaque année. Plus de 7 millions de ces décès sont dus à la consom-

tion de tabac proprement dite et environ 1,2 million au tabagisme passif. Le tabagisme est connu pour être un facteur de risque de nombreuses infections respiratoires et il aggrave les maladies respiratoires. Des experts de la santé publique réunis par l'OMS le 29 avril 2020 pour faire un bilan des études ont conclu que les fumeurs risquaient davantage de contracter une forme sévère de la COVID-19 que les non-fumeurs.

Le tabagisme est aussi un important facteur de risque de maladies non transmissibles comme les maladies cardiovasculaires, le cancer, les affections respiratoires et le diabète, et les personnes souffrant de ces pathologies risquent davantage de faire une maladie grave si elles sont infectées par le virus de la COVID-19.

MY

CORONAVIRUS

Les Comores enregistrent 19 nouveaux cas

Le ministère de la santé a enregistré le 29 mai dernier 19 nouveaux cas de Covid-19 sur l'ensemble du territoire national. Au total, l'Union des Comores comptabilise 106 cas du Coronavirus incluant 41 cas importés.

Les Comores ont enregistré le 29 mai dernier 19 nouveaux cas liés au Coronavirus. Au total le pays compte 106 cas liés au Covid-19 incluant 41 cas importés, 2 décès et 26 guéris. A ce stade, Ngazidja enregistre 68 cas, 23 cas pour Anjouan et 15 cas pour Mohéli. « Nous ne déplorons à ce jour aucun nouveau décès dû au Covid-19 », déclare, Loub Yakouti Athoumani, la ministre de la santé, avant d'ajouter que « l'état de santé de nos

patients s'améliore très nettement ». Elle exhorte la population au respect strict des mesures de prévention collectives et individuelles déjà en vigueur et à redoubler de vigilance.

Pour cette lutte contre le Covid-19, le comité de coordination a reçu vendredi dernier le collectif du Covid-19 de Moroni afin de procéder à une séance de travailler sur comment intégrer leurs initiatives dans le plan de riposte. Il était question de voir comment intégrer leurs initiatives sur le plan national de la riposte contre cette épidémie. La représentante du collectif Anti-Covid de Moroni, Sitti Djaouharia Chihabidine a abordé trois thèmes importants à savoir le point sur le plan de riposte pour l'inclusion du collectif, la mise en place d'un cent-



re de dépistage à Moroni et la mise en place d'un centre de quarantaine pour les personnes asymptomatiques. « Cette démarche vise à ajus-

ter, coordonner et mutualiser les moyens et les ressources pour lutter contre la pandémie », déclare-t-elle. Elle a annoncé par la suite l'arrivée

d'un appareil Genexpert, qui va augmenter considérablement la capacité de l'Union des Comores à dépister le coronavirus.

La coordination a précisé à son tour que le plan de riposte national a comme seul objectif l'éradication de la pandémie et qu'il est conçu pour être dynamique et capable d'intégrer toutes les bonnes initiatives. « Le centre de dépistage est un projet réalisable mais pas à l'immédiat », montre la coordination. Quant à un éventuel nouveau centre d'isolement, il faut rappeler que le CHRI de Samba en est un aussi. Néanmoins, cette possibilité sera mise sur table afin d'y apporter des réponses dans les prochains jours.

Andjouza Abouheir

ÉCONOMIE:

La BDC et la BFC placées sous administration provisoire de la BCC

Sur une décision du conseil d'administration de la Banque Centrale des Comores (BCC) du 23 avril dernier, la banque de développement des Comores (BDC) et la banque fédérale de commerce (BFC) sont mises sous administration provisoire de la BCC à compter de ce lundi 1er juin.

À compter de ce lundi 1er juin, la Banque de Développement des Comores (BDC) et la Banque Fédérale de Commerce (BFC) sont mises sous administration provisoire de la BCC pour une période de 6 mois sur une décision du Conseil d'Administration de ce dernier. L'annonce a été faite par le gouverneur de la Banque Centrale, Younoussa Imani vendredi dernier. Cette décision qui suspend les pouvoirs des conseils d'administration et des organes exécutifs des deux banques intervient à la suite d'une longue période de surveillance rapprochée de ces deux établissements pour non respect des injonctions de la banque centrale et des ratios prudentiels. « Depuis ces dernières années, on surveillait ces banques. Si

aujourd'hui, on a pris cette décision, c'est que la situation ne cessait de s'empirer », déclare Younoussa Imani, révélant qu'il y a eu même des sanctions pour forcer ces institutions à se conformer aux règles régissant le secteur bancaire.

Les administrateurs provisoires choisis ont pour mission de présenter des plans de restructuration qui doivent avoir pour objectif, la reconstitution des fonds propres de chacun des établissements concernés pour observer à la fois le respect perma-

nent du capital social humain et l'ensemble des normes prudentielles assises sur lesdits fonds propres conformément à la réglementation bancaire. « Pendant ces 6 mois, les travaux vont se dérouler comme d'habitude et les administrateurs vont travailler avec les directions qui étaient en place pour restructurer ces deux établissements », avance-t-il, avant de préciser que la BCC va travailler avec les propriétaires des deux banques pour une période de six mois au-delà de laquelle, si les

résultats ne sont pas satisfaisants, d'autres mesures seront décidées.

Lors de son intervention, le gouverneur de la BCC a tenu à rassurer les clients de ces deux établissements, leurs salariés, leurs partenaires et la population comorienne sur le bien-fondé de ces mesures, qui n'ont d'autres objectifs selon lui que de protéger les déposants et de doter ces établissements de moyens en vue de mieux servir leur clientèle et le système bancaire comorien en général. « Cette décision a été prise en conformité avec la réglementation bancaire en vigueur. Ce n'est pas la Banque Centrale qui s'est enfermée pour prendre cette décision. Et sur-

tout, elle a été prise par le Conseil d'administration », indique-t-il.

Pour mener à bien cette mission dans ces deux établissements, le CA de la Banque centrale a désigné Hassan Azali pour être administrateur à la BDC. Ancien contrôleur et auditeur interne à la SNPSF, ce dernier n'était que le président du Conseil d'administration de la BDC qui vient d'être suspendu. Pour la BFC, il s'agit de Hamada Attoumani. Il occupait auparavant le poste de directeur des ressources financières à l'ASECNA.

MY

Younoussa Imani gpgouverneur de la BCC.



La Gazette des Comores
Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssef
Secrétaire de rédaction
 Toufè Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Mariama Hassane
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

Journée mondiale sans tabac 2020

Message de la Dre Matshidiso Moeti, Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique



Le 31 mai de chaque année se célèbre la Journée mondiale sans tabac, qui met l'accent sur les dangers du tabagisme et de l'exposition à la fumée du tabac et plaide en faveur de l'adoption de politiques efficaces pour sauver des vies.

Le thème retenu pour l'édition de cette année est « **Protéger les jeunes contre les manipulations de l'industrie** ». À cet effet, nous lançons une campagne mondiale contre la commercialisation de tabac dont la finalité est de faire contrepoids aux tactiques agressives déployées par l'industrie du tabac pour attirer une nouvelle génération de consommateurs. Nous aurons besoin de tout le monde pour mener à bien cette campagne, étant donné que l'industrie investit huit milliards de dollars par an pour commercialiser ses produits mortels.

Nous savons que le tabac tue la moitié de ses consommateurs et que les fumeurs sont exposés à un risque plus élevé de contracter une forme grave de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et de décé-

der s'ils sont infectés par cette maladie.

Toutes les formes de tabagisme sont nocives et il n'existe pas de niveau d'exposition sans risque au tabagisme passif. L'utilisation de la cigarette électronique accroît le risque pour l'utilisateur de contracter des maladies cardiaques et de souffrir de troubles pulmonaires, alors que la nicotine contenue dans ces produits peut mettre à mal le développement du cerveau chez l'enfant. L'utilisation de la pipe à eau (souvent appelée « chicha ») est tout aussi nocive que les autres formes de tabagisme, et le tabac à chiquer peut provoquer le cancer de la bouche, la perte de dents et une maladie des gencives.

Dans la Région africaine, 94 millions d'hommes et 13 millions de femmes, ainsi qu'un adolescent sur cinq, utilisent les produits du tabac. Le tabagisme est en augmentation chez les jeunes filles âgées de 13 à 15 ans et la consommation de produits du tabac autres que la cigarette progresse dans la Région.

Chaque année, 146 000 Africains décèdent des suites de maladies liées au tabagisme. Le traitement des maladies liées au tabagisme représente en effet 3,5 % des dépenses de santé annuelles totales effectuées dans la Région.

Pour lutter contre la morbidité et la mortalité liées au tabagisme, 26 pays africains ont interdit de fumer dans les lieux publics, et 10 de ces pays ont institué des interdictions complètes des produits à base de tabac. Trente-quatre pays ont interdit la publicité en faveur du tabac, tout comme la promotion et le parrainage de ses produits. Cependant, en essayant de protéger leurs citoyens, bon nombre de gouvernements font face aux menaces de

l'industrie et à des actions intentées en justice pour rendre inefficaces les mesures prises.

En vue de permettre aux États Membres de lutter contre l'ingérence de l'industrie du tabac, nous continuerons à œuvrer de concert avec nos partenaires pour en finir avec les idées reçues, pour dénoncer les manœuvres dilatoires et renforcer les politiques axées sur de meilleurs résultats sanitaires.

Aujourd'hui, au moment où nous célébrons la Journée mondiale sans tabac, je lance un appel à tous les jeunes pour qu'ils se joignent à la lutte contre l'épidémie de tabagisme.

J'encourage les groupes de jeunes à mettre en mouvement une dynamique pour une génération sans tabac. J'exhorte les célébrités et les personnalités influentes à rejeter toute forme de parrainage de l'industrie du tabac.

J'invite les parents, les auxiliaires de vie et les enseignants à sensibiliser les enfants aux méfaits de l'usage des produits du tabac et à plaider pour l'interdiction totale de fumer dans les lieux publics et pour l'interdiction de toute forme de publicité en faveur du tabac.

Enfin, j'invite instamment tous les gouvernements à mettre en œuvre des politiques intégrées de lutte antitabac, comme le prévoit la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac, afin de sauver des vies et de réduire les coûts des soins de santé.

Grâce à la solidarité internationale, les jeunes d'aujourd'hui peuvent montrer la voie en devenant la première génération sans tabac.

Café Géo des Comores, une plateforme dédiée à la géographie des Comores

Passionné de découvertes, je vous invite à Café Géo des Comores (<https://cafegeodescomores.wordpress.com/>). Une plateforme exclusivement dédiée à la géographie des Comores: des espaces anthropisés aux habitats naturels et protégés ; des espèces endémiques jusqu'aux mutations spatiales en passant par les variations socio-économiques (...), nous offrons une variété de rubriques dont initialement ces entretiens ci-dessous :

« Docteur en géographie, Kamardine Sinane est spécialiste du littoral et de sa gestion. Il a accepté d'ouvrir notre série d'interviews consacrées à la géographie aux Comores ». <https://cafegeodescomores.wordpress.com/2020/05/20/docteur-en-geographie-kamardine-sinane-est-specialiste-du-littoral-et-de-sa-gestion-il-a-accepte-douvrir-notre-serie-dinterviews-consacrees-a-la-geographie-aux-comores/>

« Café Géo des Comores continue sa série d'entrevues sur la géographie des Comores. Aujourd'hui c'est autour de l'urbanisation qu'est consacrée notre entrevue avec Ahmed Nassuf Abdou, géographe spécialiste des activités économiques et urbanistiques ». <https://cafegeodescomores.wordpress.com/2020/05/19/cafe-geo-des-comores-continue-sa-serie-dentrevues-sur-la-geographie-des-comores-aujourd'hui-c-est-autour-de-lurbanisation-qu-est-consacree-notre-entrevue-avec-ahmed-nassuf-abdou-geographe-specialiste-des-activites-economiques-et-urbanistiques>

serie-dentrevues-sur-la-geographie-des-comores-aujourd'hui-cest-autour-de-lurbanisation-quest-consacree-notre-entrevue-avec-ahmed-nassuf-abdou-geographe-sp/

« Pour sa troisième entrevue, Café Géo des Comores s'est entretenu avec un primatologue dont les recherches sont basées sur les Comores (Anjouan et Mohéli) et Madagascar. Docteur Bakri Nadhurou nous parle de l'endémicité de certaines espèces animales aux Comores ». <https://cafegeodescomores.wordpress.com/2020/05/19/pour-sa-troisieme-entrevue-cafe-geo-des-comores-est-entretenu-avec-un-primatologue-dont-les-recherches-sont-basees-sur-les-comores-anjouan-et-moheli-et-madagascar-docteur-bakri-nadhurou-nous-pa/>

« Notre série d'entrevues s'enrichit avec l'expertise d'Ibrahim Ahmed Kassim. Hydrogéologue, enseignant à l'université des Comores et consultant senior international, il nous partage son expertise sur l'eau aux Comores ». <https://cafegeodescomores.wordpress.com/2020/05/19/notre-serie-dentrevues-senrichit-avec-l'expertise-dibrahim-ahmed-kassim-hydrogeologue-enseignant-a-luniversite-des-comores-et-consultant-senior-international-il-nous-partage-son-expertise/>

UNION DES COMORES

Unité - Solidarité - Développement

Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire
Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4)
Financement : Association Internationale de Développement (IDA)

Financement : Don IDA No D 3820 -KM

2020-004/EQ/AMIN/RCIP/COM

Avis d'Appel d'Offres national

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu en 2018 un Don Additionnel de USD 10 Millions (D3820-KM) de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer la Quatrième Phase du Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Don pour effectuer les paiements au titre des contrats suivants : « Acquisition et installation des équipements informatiques (ordinateurs Portables et anti-virus) pour les Administrations Publiques »

2. Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4) invite par la présent Appel d'Offres national, qui est constitué d'un (01) lot, les soumissionnaires éligibles à présenter, sous pli fermé, leurs offres pour « Acquisition des Équipements Informatiques (ordinateurs portables) et logiciels pour les administrations Publiques de l'Union des Comores.

3. Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et inspecter le dossier d'appel d'offres au bureau du Projet Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4) : BP : 69 88-Moroni Rue Auberge- Place Cour Suprême -Coulée, Logement N°ZE 27, Tél (269) 773 99 00, - Moroni-COMORES, adresse mail : rcip.procure@gmail.com

4. Un jeu complet de dossier d'appel d'offres peut être acheté par les soumissionnaires intéressés sur soumission d'une demande écrite à l'adres-

se indiquée ci-dessus et suite au règlement d'un droit non-remboursable de « Quinze mille (15 000 KMF) Francs comoriens ».

5. Les clauses des instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les clauses du Dossier Type d'appel d'offres conformes aux procédures spécifiées dans le « Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) » édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

6. Les offres doivent être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le lundi 08 juin 2020 à 09 heures 00 min, heure locale-Union des Comores et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'Un million (1 000 000) KMF.

7. Les offres doivent être valides durant une période de quatre vingt dix (90) jours suivant la date limite de dépôt des offres.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent être présents et le lundi 08 juin 2020 à 10 heures 00 min, heure Local en Union des Comores dans le bureau du Projet Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4) : BP : 69 88-Moroni Rue Auberge- Palace Cour Constitutionnelle - Coulée, Logement N°ZE 27, Tél (269) 773 99 00, - Moroni-COMORES, adresse mail : rcip.procure@gmail.com

Télé-enseignement ISESCO remet du matériel informatique au ministère de l'éducation

Des équipements informatiques ont été offerts au ministère de l'éducation nationale pour assurer la continuité du système éducatif de l'année académique 2019-2020. Le matériel est évalué à 15 millions de francs comoriens.

Le ministre de l'éducation nationale a reçu de l'Organisation Islamique pour l'Education de la Science et de la Culture (ISESCO) du matériel d'informatique d'une valeur estimée de 15.000.000 de nos francs. Ces équipements interviennent suite à la pandémie du Coronavirus qui frappe

le pays actuellement faisant un recul considérable dans nombreux secteurs dont l'éducation. Pour y faire face, des vidéos projecteurs, des ordinateurs fixes et portables, des microphones, des vidéos projecteurs sont mis à la disposition du ministère de l'éducation nationale pour assurer la continuité de l'année académique 2019-2020.

Le secrétaire général de l'ISESCO a montré clairement que ces équipements serviront pour l'enseignement à distance, qui par ailleurs, a débuté vendredi 15 mai via la télévision nationale. « Notre objectif est d'intervenir et de renforcer l'enseignement des élèves comoriens en cette période de Covid-19 », souligne Ali Said Ahmed. De son côté, le ministre de l'éducation nationale a salué cet acte louable et remercie cette association qui n'a aménagé

aucun effort pour renforcer le système éducatif comorien. « Ils sont les premiers à nous répondre à nos doléances », annonce Moindjie Moussa.

Pour rappel, le jeudi 14 mai, 100 ministres de l'éducation du monde islamique ont tenu une vidéo-conférence organisée par l'Organisation Islamique pour l'Éducation, la Science et la Culture (ISESCO) sur les quelques réponses à apporter pour cette pandémie du Covid-19 pour une seule visée de garantir la continuité de l'enseignement. Au cours de cette conférence, ils ont défini le rôle de l'intelligence artificielle dans le développement du système éducatif tout en illustrant les expériences réussies de certains Etats membres et les défis sur le terrain en cette période de crise du Covid-19 .



مؤسسة محمد بن سلمان الخيرية
Mohammed bin Sultan Foundation
مؤسسة الخيرية



المنظمة الإسلامية للتربية والعلوم والثقافة
ISLAMIC EDUCATION, SCIENCE AND CULTURE ORGANIZATION
المنظمة الإسلامية للتربية والعلوم والثقافة

Remise de matériel informatique au ministère de l'éducation par l'ISESCO.



INTERVIEW / HILMY ABOUT SAÏD, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION D'ATHLÉTISME (FCA)

"Nos athlètes ont besoin d'un vrai accompagnement"

Invité de la plateforme Comores Presse Sportive, Hilmy About Saïd s'est entretenu avec la presse sportive comorienne. Président de la Fédération Comorienne d'Athlétisme (FCA), il a évoqué entre autres la crise actuelle liée au coronavirus, la formation des cadres, l'évolution de la discipline mais aussi ses relations avec le Cosic et le Ministère des sports.

Comores Presse Sportive : Vous étiez sur le point d'organiser le championnat national. Mais en raison du coronavirus et des soucis financiers, il a été reporté jusqu'à nouvel ordre. Comment allez-vous rattraper alors qu'on n'en sait rien sur la fin de la pandémie ?

Hilmy About Saïd : Effectivement, nous souhaitons organiser notre championnat national au mois de juin. Mais comme tout le monde le sait, depuis le mois de mars tout a été décalé dans un premier temps, annulé et ou reporté dans un second. En ce qui nous concerne, la mal chance qu'on a est que nos meilleurs athlètes ne sont pas nombreux. Ils seront facilement identifiables même si nous n'aurons pas le temps d'organiser beaucoup de compétitions régionales. Nos athlètes ont déjà repris individuellement les entraînements. On attend voir l'évolution de la situation et les mesures qui seront pris par le gouvernement. Nous espérons tout de même pouvoir organiser le championnat national entre octobre et décembre 2020. Nous avons aussi des soucis financiers pour la simple raison que le gouvernement comorien à travers notre ministère de tutelle n'a jamais financé notre fédération. Nous dépendons exclusive-

ment de la subvention de la fédération internationale. Une subvention de l'ordre de 6 millions Kmf par an. Notre financement provient aussi parfois d'aide de particuliers ou de fédérations amies.

Avec la crise actuelle liée au Coronavirus, comment se porte le monde de l'athlétisme de manière générale. Y-a-t-il une solidarité entre la fédération internationale d'athlétisme et ses différents membres pour faire face à la pandémie ?

HAS : En effet, il y a une très forte solidarité avec la fédération internationale d'athlétisme. Nous sommes en contact permanent avec elle et nous accompagne comme elle peu. Elle a cherché à connaître la situation dans le pays et comment on fait face à la pandémie. Notre organisation et ce dont nous prévoyons de faire. Nous avons monté ensemble un projet que l'on a appelé " L'Athlétisme, c'est vous ! " qui sera axé sur la formation des cadres. Il est aussi question de mener des actions et des partenariats avec le système scolaire via notre programme Kids Athletics, et ayant comme finalité de pouvoir organiser des jeux scolaires en partenariat avec la Fédération du sport scolaire, le ministère et le Cosic. Entre autres, nous sommes actuellement en pourparlers avec la fédération malagasy qui traverse la même situation que nous. Nous avons comme projet d'envoyer une délégation pour participer aux différentes compétitions qu'elle va organiser.

Vous avez en face les JO Tokyo 2020 reportés pour 2021 et les Mondiaux prévus du 15 au 24 juillet 2022 à Eugene aux Usa. Comment préparez-vous ces deux

tournois majeurs et qui sont les athlètes susceptibles d'y participer ?

HAS : Je pense que les athlètes s'étaient préparés pour 2020. Malheureusement les JO sont reportés en 2021. Mais heureusement pour nous ce report est une bonne chose. D'une part nous avons pu recruter de très jeunes athlètes. Depuis les dernières Jeux des îles à Maurice, nous comptons quatre nouveaux jeunes expatriés d'un très bon niveau. Toyb Gildas, Karani Assadillah, Soudjay Mouhanaf et Quentin Petit. Ils ont entre 21 et 23 ans. Il y en a un qui sort du lot, Toyb Gildas qui a couru 100 m en 10.50 et qui a déjà fait 20.99 au 200 m. D'autre part, ce report leur permet d'avoir une année supplémentaire pour se préparer aux qualifications pour les JO et les Mondiaux. On compte vraiment sur eux pour pouvoir nous représenter dignement et fièrement lors des prochaines compétitions internationales.

L'athlétisme reste la discipline comptant le plus de médailles aux Comores mais elle manque d'infrastructures et très peu s'y intéresse. Comment la FCA envisage de rendre plus accessible et populaire cette discipline ?

HAS : Malheureusement pour nous et pour le sport en général, le football est le sport roi. La discipline la plus populaire. En général, les médias ne parlent que du football. Encore plus chez nous avec la mise en avant des Cœlacanthes. Mais c'est bien vrai que depuis 2003, l'athlétisme est la fédération qui a obtenu le plus de médailles. Que ça soit au niveau continental ou dans les Jeux des îles de l'Océan Indien. Nous avons eu par exemple une médaille de Champion d'Afrique en



2009, une 3^e place en 2015 au championnat d'Afrique cadets. Mais avec tous ces performances, nous manquons encore de considération. C'est quelque part un peu de notre faute car nous ne communiquons pas beaucoup. Je le reconnais. Raisons pour laquelle nous avons mis en place il quelques mois une équipe chargée de la communication avec un site internet et une présence active sur les réseaux sociaux. C'est la première chose qui a été mise en place pour essayer de rendre la discipline plus populaire. Et par la suite encourager des jeunes à nous rejoindre. Pour ce qui est des infrastructures, nous n'en avons pas. Mais maintenant avec le complexe de Maluzini, nous espérons dès que les règlements et les conditions seront claires l'utiliser pour nos compétitions.

Depuis les jeux de la Cjsoi à Djibouti en 2018 puis dernièrement aux JIOI 2019 à Maurice, l'on constate que la performance des athlètes est de plus en plus basse. Comment expliquer ce phénomène et comment allez-vous y remédier ?

HAS : Le niveau est très bas localement et cela ne date pas des Cjsoi 2018. Je ne vais pas parler des expatriés puisqu'ils ne bénéficient pas des mêmes conditions. Avec eux, je ne suis pas inquiet pour les JIOI 2023. C'est au niveau nationale que ça stagne. Et pour y remédier, nous avons décidé de former des cadres. Nous avons fait le constat que nos entraîneurs, qui ne sont pas nombreux, ont un niveau très faible. Il y a des choses qui ont été déjà mises en place et validé par la fédération internationale. Très prochainement, sous la houlette de notre conférencière et chargée de la formation Haoulata Ahamada (certifiée par la WA), nous allons mettre en place des mini-formations qui vont déboucher sur des formations d'entraîneurs de niveau 1 et 2. Ce qui nous permettra d'avoir des cadres mieux formés et mieux accompagnés qui feront évoluer les athlètes.

On évoque souvent les seniors et les expatriés qui renforcent l'équipe nationale pour les différentes compétitions internationales mais on oublie parfois que la majeure partie des athlètes

locaux sont peu formés. Quelle politique de formation et d'encadrement pour la jeune génération au-delà de la formation des cadres ?

Aux Comores, à part les petites actions et les petits projets qui sortent de la fédération, il n'existe rien d'autre. Nous n'avons jamais eu de soutien de notre ministère de tutelle. On ne répond même pas à nos courriels et nos sollicitations. Nous avons une bonne relation avec le ministère mais c'est juste moral. J'espère que cela va changer. Il y a des domaines où on n'a pas forcément besoin d'une aide extérieure. Par exemple, avec la formation des entraîneurs. Avec un petit peu de moyens, nous pouvons le faire au niveau local. Au sortir des JIOI 2019, vous avez tous vu les performances de Miftahou Mohamed. Pour rappel il est médaillé de bronze au championnat d'Afrique cadet en 2015. Nous avons essayé de l'aider en négociant une bourse pour évoluer dans un centre de haut niveau à Djibouti. Nous avons impliqué le ministère mais ne s'est jamais acquitté de sa part. Aujourd'hui, j'aimerais que notre relation très courtoise puisse se concrétiser en actes concrets pour que l'on puisse avancer et valoriser nos athlètes qui ont besoin d'un vrai accompagnement.

C'est votre deuxième mandat de la Fédération Comorienne d'Athlétisme. Pensez-vous vous représenter aux prochaines élections de la FCA ?

HAS : J'étais élu pour la première fois en 2006 en tant que Secrétaire Général de la FCA et en 2010 en tant que président. Les nouvelles élections auront lieu dans le dernier trimestre de 2020. Mais je pense que d'autres personnes peuvent aussi montrer leurs compétences en assumant ce poste qui n'est pas du facile. Je ne pense pas me représenter en tant que président. Ce qui ne veut pas dire que je quitte pour autant la fédération. Depuis 2015, je suis membre de la Confédération africaine d'athlétisme (CAA) avec un mandat qui court jusqu'en 2023. Ce qui me donne de facto un statut de membre de droit au sein de la FCA.

Propos recueillis par BH

Moroni, le 19 mai 2020

Communiqué de presse



Ambassadrice de France remettant le don.



AMBASSADE DE FRANCE
AUPRÈS DE L'UNION
DES COMORES

L'ambassade de France auprès de l'Union des Comores a officiellement remis ce 20 mai aux autorités gouvernementales et sanitaires comoriennes 2t de fret médical (médicaments et équipements sanitaires) offert par le gouvernement français (listes jointes) ainsi que 1 000 boîtes de plaquénil offertes par la société française Sanofi.

Cette opération est destinée à soutenir les autorités sanitaires dans leurs efforts pour contrer la propagation de la COVID - 19 dans le pays et pour protéger les populations.

S'ajoutant à d'autres opérations sanitaires menées via

l'Agence Française de développement de concert avec la Croix Rouge française et le Croissant rouge comorien, ainsi que la PIROI, et au volet « Santé » du plan de développement France-Comores, cette nouvelle initiative souligne la

volonté et la disponibilité de la France à soutenir l'Union des Comores dans la lutte contre l'épidémie et, plus largement, dans ses efforts de réforme et d'amélioration du système de santé comorien.